

Charte des « Sentinelles de la Paix. Une pierre posée n'est pas jetée. »

● Notre association « Les Sentinelles de la Paix », à vocation internationale, ne soutient aucun but lucratif, politique ou religieux. Elle a pour but le développement et la promotion d'un mouvement artistique et citoyen en faveur de la PAIX.

La démarche land art, initiée par l'artiste plasticien Alain Mila, « Une pierre posée n'est pas jetée » en est l'expression symbolique.

Cette action consiste à construire des « Sentinelles », colonnes de pierres en équilibre. Réalisations éphémères et fragiles comme le sont les valeurs essentielles de la vie, et notamment la paix...

● Nos objectifs :

- Rassembler à travers le monde, tous ceux qui désirent signifier qu'ils sont les défenseurs, les gardiens, on peut dire ici « les sentinelles », de la paix.
- Eriger des « Sentinelles », geste symbolique de paix, partout dans le monde et de publier leurs photos sur le site <http://www.les sentinelles de la paix.org> et d'autres médias.
- Organiser des expositions de photos de ces sentinelles, notamment aux sièges de l'ONU et de l'UNESCO.
- Organiser des expositions d'œuvres d'artistes sur le thème de la paix
- Labelliser « Sentinelle de la Paix » les communes, départements, régions qui se positionnent officiellement en faveur de cette démarche pour la paix.
- Revitaliser « la route mondiale de la paix », (*initiée par André Breton, Garry Davis, Lord Boyd Orr, prix Nobel de la Paix, Robert Sarrazac, les docteurs Louis Sauvé et Henri Gilles, citoyens du monde, qui participèrent, en 1950, à l'inauguration de « la route mondiale de la paix » au départ de Cahors*).
- Développer auprès des institutions éducatives la « Culture de la paix » en référence aux résolutions des Nations Unis (REF : A/RES/52/13 et A/53/243).
- Apporter un soutien pédagogique aux milieux scolaires et périscolaires.
- Mettre en place des actions dans le domaine de la communication, de la promotion, du marketing, du partenariat et de la formation.
- Organiser manifestations, prestations de services, actions de soutien telles que : expositions, concours, symposium d'art, et tout autre moyen en rapport avec nos objectifs.
- Organiser des activités artistiques, (plastiques et autres), en lien avec le projet, pour toutes sortes de publics et de destinataires.
- Apporter notre soutien aux actions extérieures similaires, dans la mesure de nos moyens.

Nos moyens d'actions comprennent des activités régulières ou exceptionnelles et la mise à disposition d'outils et de matériaux ainsi que toutes les initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.

Alain Mila

Président des « Sentinelles de la Paix » le 21 septembre 2013

